

1 école modèle sous le contrôle des commissaires. Nombre d'élèves, 2005.

Le comté de Champlain tient le premier rang pour ses contributions locales; elles égalent presque trois fois la subvention législative; le comté de Maskinongé atteint le double et celui de St. Maurice ne l'égale pas tout à fait deux fois.

Je réindique dans ce rapport que les institutions de premier ordre.

La cité des Trois-Rivières se tient à la hauteur de sa position de chef-lieu du district, par le nombre des établissements d'éducation supérieure qu'elle renferme. Son académie de filles, dirigée par les Religieuses Ursulines; son académie de garçons, tenue par M. Lawlor; celle de M. Balmain et l'école modèle des Frères de la Doctrine Chrétienne, ne laissent rien à désirer. Je signale surtout son collège classique, qui vient d'ouvrir et que dirige avec habileté M. Bayard, prêtre-missionnaire. Cette institution jouit déjà d'une juste popularité et rendra d'importants services aux 50,000 âmes de la rive nord du St. Laurent, formant la population de ce district. Le site du collège a été judicieusement choisi. On a formé le projet de le faire incorporer.

Parmi les académies, je cite en premier lieu celle des Frères de la Doctrine Chrétienne, à Yamachiche. Sont ensuite très-dignes de remarques les écoles modèles de M. Tétrault, à la Rivière-du-Loup; de M. St. Cyr, à Ste. Anne-de-la-Pérade; celle de M. Robertson, à Ste. Geneviève; de M. Lamy, à St. Séver; de Melle. Hamel, à Champlain, et de Melle. Robitaille, à la Pointe-du-Lac.

Il y a aussi plusieurs écoles élémentaires tenues sur un excellent pied.

Extrait du Rapport de M. l'Inspecteur Bourgeois.

Le présent rapport est accompagné de statistiques que j'ai recueillies avec le plus grand soin, dans le cours de mes visites de l'année.

En les comparant à celles qui faisaient partie de mon rapport de 1858, vous trouverez une augmentation considérable du nombre des écoles en opération et surtout de celui des élèves qui les ont fréquentées.

Mon district d'inspection renferme aujourd'hui 49 écoles fréquentées par 1897 élèves; c'est en moyenne 40 élèves par école et une augmentation de 39 par cent sur l'année 1858.

Dans le cours de l'année 1859, plusieurs institutrices de capacité médiocre ont été remplacées par de plus instruites. Une école modèle a été ouverte au village de St. Christophe, et confiée à M. L. M. Laplante, instituteur d'une habileté reconnue. J'augure les plus heureux résultats du zèle de cet instituteur, et j'espère que les contribuables de cette localité comprendront toute l'importance d'un pareil établissement et continueront à faire de louables efforts pour le soutenir.

En parlant des progrès de l'éducation dans mon district d'inspection je ne dois pas omettre de faire mention des bonnes dispositions toujours croissantes que je rencontre chez les contribuables. J'ose dire que tous les préjugés qui entravaient autrefois le fonctionnement de la loi des écoles ont disparu et ont fait place au désir d'y aider efficacement. Chaque père comprend maintenant l'importance et la nécessité de l'instruction, veut avoir des écoles et sait, dans l'occasion, ne pas reculer devant les sacrifices qu'il faut faire pour atteindre ce but. Si, avec la bonne volonté et le zèle que je rencontre partout et dont je me plais à rendre témoignage, les contribuables avaient un peu plus de moyens, je suis convaincu que les résultats que l'on obtiendrait seraient de nature à contenter pleinement les amis les plus exigeants de l'instruction populaire. Ce défaut de ressources est ce qui fera le plus longtemps obstacle au progrès de l'instruction.

En somme, j'ai à me louer des résultats satisfaisants et des progrès de la loi d'éducation dans mon district d'inspection.

Les livres que je distribue en prix dans les écoles ont pour effet de créer de l'émulation chez les élèves et d'encourager les parents à envoyer leurs enfants à l'école plus régulièrement, afin de ne pas les voir privés de récompenses dont ils s'enorgueillissent.

Remarques sur les diverses municipalités de mon district d'inspection.

1. *St. Guillaume d'Upton*.—Cette municipalité a quatre écoles en opération; elles sont bien tenues et fréquentées par de nombreux élèves. Les progrès que j'y remarque, à chacune de mes visites, sont des plus satisfaisants. Ce sont certainement les meilleures écoles élémentaires de mon district. Les finances de la corporation sont dans un état florissant, et les comptes sont tenus avec beaucoup d'ordre et de clarté.

2. *St. Bonaventure d'Upton*.—Il y a trois écoles médiocres dans

cette municipalité qui a une grande étendue et une population comparative peu nombreuse et trop pauvre pour maintenir ses écoles. Cependant les contribuables font preuve de beaucoup de bonne volonté.

3. *St. Germain de Grantham*.—Cette municipalité a quatre écoles élémentaires dont les élèves montrent assez d'assiduité, mais qui sont presque tous de jeunes enfants et n'ont encore fait que peu de progrès. L'école du Paroisse No. 1 est la meilleure de la municipalité. Les contribuables sont pauvres, mais les finances sont en assez bon état, grâce à la prudence des commissaires d'école.

4. *St. Frédéric de Drummondville*.—Cette municipalité a quatre écoles en opération dans le township de Grantham et deux dans celui de Wendover, en tout six écoles qui sont encore en trop grand nombre à cause du peu de ressources dont disposent les contribuables de cette paroisse. J'ai voulu en faire fermer quelques-unes, mais on s'est opposé à cela. La plupart de ces écoles sont médiocres et fréquentées par un petit nombre d'élèves, à l'exception cependant de celle du village que les commissaires viennent de confier à une institutrice protestante; ce qui a mécontenté et fait murmurer la population de l'arrondissement dont la majorité est catholique, et ce qui aura probablement l'effet de réduire le nombre des enfants qui vont à cette école. La corporation a liquidé une partie de ses dettes.

5. *Wickham*.—Cette municipalité a cinq écoles dont quatre sont bien tenues et assidûment fréquentées et donnent pleine satisfaction; la cinquième est médiocre et peu fréquentée. La corporation qui a, dans un court espace de temps, construit des maisons d'école dans tous ses arrondissements, a outrepassé ses moyens et contracté de fortes dettes qu'elle acquittera difficilement.

6. *Acton*.—Cette municipalité a deux écoles qui sont tenues sur un bon pied et donnent des résultats très-satisfaisants. Une troisième école a été dernièrement ouverte dans un endroit reculé de la municipalité et n'est encore fréquentée que par des commençants. Les comptes des commissaires sont bien tenus et leurs affaires monétaires sont en bon ordre.

7. *Aston* a trois écoles en opération, deux desquelles sont dans la paroisse de St. Pierre Césaire, dans le comté de Nicolet. L'examen que j'ai fait des enfants d'une de ces écoles m'a assez satisfait; la seconde est médiocre; la troisième est une bien pauvre école. Les contribuables de cette municipalité sont pauvres; mais les finances de la corporation scolaire sont bien administrées.

8. *Bulstrode*.—Cette municipalité a deux écoles dont l'une vient d'être ouverte et qui remplace une école indépendante. J'ai eu assez à me louer des résultats de l'examen des enfants de l'école No. 1; l'école No. 2, récemment établie, promet beaucoup; l'institutrice qui la dirige, quoique peu instruite, met cependant en pratique une bonne méthode d'enseignement et fait preuve de beaucoup d'application à ses devoirs.

9. *Warwick* a trois bonnes écoles sous le contrôle des commissaires et deux écoles dissidentes. Ces dernières sont bien tenues et les élèves y font des progrès. Je n'en puis dire autant des trois autres; mais les institutrices qui les dirigent aujourd'hui me paraissent plus capables que celles qu'elles ont remplacées et font bien augurer de ces écoles. Les affaires monétaires des dissidents sont dans le meilleur état possible.

10. *St. Christophe d'Arthabaska*.—Trois écoles de cette municipalité sont sous ma surveillance. L'école du village est dirigée par M. L. M. Laplante, instituteur muni d'un diplôme d'école modèle et qui a, depuis un grand nombre d'années, enseigné avec beaucoup de succès dans diverses municipalités du district des Trois-Rivières. Des institutrices qui m'ont paru capables ont remplacé celles qui ont dirigé les deux autres écoles, pendant les années précédentes, et cela avec peu de succès. Les finances de la corporation sont dans un état prospère et ses dettes sont en partie acquittées.

11. *St. Norbert d'Arthabaska*.—Cette municipalité, qui a peu d'étendue, a trois écoles dont l'une est assez bonne et les autres sont médiocres. Les finances sont sagement administrées.

12. *Stanford*.—L'école modèle de cette municipalité est bien conduite et les élèves y font des progrès remarquables. De ses quatre écoles élémentaires, deux sont excellentes, une assez bonne et l'autre médiocre. L'académie de Princeville qui a été, pendant une partie de l'année, sous la direction de M. Legendre, élève de l'école normale Laval, a été fermée. Ce fait est regrettable, et l'est d'autant plus qu'il est impossible de savoir à quelle époque on pourra la remettre en opération. La corporation qu